Plan de cours 2024-2025

Musique

Sec 3 PEI

Stéphane Rodrigue

**TEMPS D’ENSEIGNEMENT**

3 périodes de 75 minutes/cycle)

**MATÉRIEL DE BASE**

Cartable de musique

Cahier d’apprentissage en musique : Distorsion

Documents, gammes et partitions de musique

**COMPÉTENCES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétence 1 (C-1)** | **Créer et Interpréter des œuvres musicales (70%)** |
| **Compétence 2 (C-2)** | **Apprécier des œuvres musicales (30%)** |

**MÉTHODOLOGIE**

Notions et exercices théoriques en début de cours suivi de la pratique instrumentale selon les divers instruments de l’harmonie.

**RÉCUPÉRATION**

De 12h10 à 12h45 : 1er cycle les jours 3, 6 et 8

                                  2e cycle les jours 1, 4 et 7

Présences des enseignants :

Stéphane Rodrigue : Jr 4-6-8

David Labrecque : Jr 1-3-7

**TRAVAIL RECOMMANDÉ (DEVOIRS)**

-Occasionnellement : Étude et compléter les exercices théoriques.

-Pratique instrumentale en récupération, selon les besoins de l’élève.

-L’élève est responsable de s’informer et de compléter la matière vue en classe lors de son absence.

**OBJECTIFS GLOBAUX**

Compétence 1 (C-1)

Exploiter des idées en vue d’une création musicale, exploiter des moyens sonores et des éléments du langage musical, exploiter des éléments techniques, structurer sa création musicale, rendre compte de son expérience.

S’approprier le contenu musical de la pièce, exploiter des éléments de la technique vocale ou instrumentale, s’approprier le caractère expressif de la pièce, respecter les conventions relatives à la musique d’ensemble.

Ex. : Extrait de pièce de groupe, gammes, accords, technique instrumentale selon des critères établis.

Compétence 2 (C-2)

Le langage musical : intensité (nuances), la durée (rythme), la hauteur (mélodie), le timbre (couleur sonore). Compréhension de la structure de la pièce : la forme, le tempo, l’organisation rythmique, mélodique et harmonique. Connaissance et utilisation du vocabulaire propre à la musique. Culture et histoire.

**ÉVALUATION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Compétences** | **Pondération** |
| **Étape 1** | 2 | 20% |
| **Étape 2** | 1 | 20% |
| **Étape 3** | 1-2 | 60% |



**Programme d’éducation intermédiaire**

* L’enseignement contextuel est la base du programme intermédiaire dans toutes les disciplines. La matière est répartie selon un ensemble de concepts à développer.
* Les approches de l’apprentissage sont aussi des incontournables à aborder avec les élèves.
* Les aptitudes du profil de la communauté d’apprentissage de l’IB sont vécues dans l’ensemble des matières. Dans le cadre du cours Musique sec 1, les aptitudes suivantes sont développées : concentration et attention en classe, collaboration, fluidité et motricité fine, Interprétation, créativité, responsabilisation, contrôle de soi.

**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES AU PEI**

Musique

**A : recherche**

1. De mener une recherche sur un ou des mouvements ou genres relevant de la discipline artistique choisie, en rapport avec l’énoncé de recherche ;
2. D’analyser une œuvre d’art ou une prestation relevant du ou des mouvements ou genres choisis.

**B : développement**

1. D’explorer concrètement des idées afin d’orienter le développement d’un travail artistique final ou d’une prestation finale ;
2. De présenter une intention artistique claire conforme à l’énoncé de recherche pour le travail artistique final ou la prestation finale.

**C : création ou exécution**

i. De créer ou d’exécuter un travail artistique.

**D : évaluation**

1. D’évaluer leur propre travail artistique ou leur propre prestation ;
2. De réfléchir sur leur développement en tant qu’artistes.